

Unis dans la diversité : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE,

de Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel
Études & Rapports n° 102, Institut Jacques Delors, décembre 2013.

Lituanie

1. Drapeau

- Créé en 1918 et adopté en 1988

Dans sa forme actuelle, le drapeau est conçu par une commission étatique et approuvé officiellement en 1918, aux premiers jours d'une Lituanie indépendante des puissances voisines. Interdit pendant les dominations ultérieures, allemande puis soviétique, il est à nouveau légalisé en 1988.



Lors de sa création, le choix des couleurs s'est porté sur le jaune qui symbolise le soleil, la lumière et la prospérité, le vert figurant la beauté de la nature, la liberté et l'espoir, et enfin le rouge qui rappelle la terre, le courage et le sang versé pour la patrie. Bien évidemment, le jaune du soleil est placé en haut du drapeau.

Il est ainsi remis au goût du jour par le *Sajudis*, mouvement pour l'indépendance de la Lituanie en 1988. Les Lituanais obtiennent le droit d'arborer ce drapeau, de chanter l'hymne national et de porter les costumes traditionnels. Ce ne sont pas là que des éléments de folklore autorisés, ce sont des droits, perçus par les Lituanais comme des symboles chargés de contenu, qui portent en eux la libération du peuple, en tant que patrimoine commun sur lequel se bâtit l'unité d'une nation. Lors des années qui suivent, les Lituanais assistent à une alternance de manifestations nationalistes et de réactions russes, l'Union soviétique étant déjà ébranlée par l'éclatement de leur bloc allié en Europe centrale et orientale. En janvier 1991, après le coup de force sanglant mais avorté à Vilnius, qui fut lancé par Mikhaïl Gorbatchev, alors président de l'URSS, Boris Eltsine, président de la Fédération de Russie, reconnaît l'indépendance des États baltes, qui ne sera officialisée que quelques mois plus tard. Les dernières troupes russes quitteront le territoire lituanien en août 1993.

Si la fête nationale lituanienne du 16 février commémore la date de la déclaration de l'indépendance du pays en 1918, le « jour du drapeau » rappelle chaque 1^{er} janvier le moment où, en 1919, cet emblème fut hissé pour la première fois sur une tour de Vilnius.

Enfin, outre le drapeau officiel, l'État lituanien utilise officiellement un blason, orné d'un *Vytis*, un chevalier à cheval, comme rappel des armes du Grand-Duché de Lituanie, lorsque le territoire partagé avec les Polonais s'étendait de la mer Baltique à la mer Noire.

2. Hymne

- *Tautiška giesmė* (Chant national)
- Écrit et composé par Vincas Kudirka
- Composé en 1898 et adopté en 1992

Médecin, écrivain, polémiste, Vincas Kudirka est un des leaders de l'éveil national lituanien. Ses nombreux articles, en particulier dans le journal clandestin « La Cloche », appellent ses compatriotes à résister à la russification et ne pas céder à la tentation de l'exil. Il écrit en 1898 les paroles et la musique de ce chant, qui sera interprété en public en 1905.

L'année 1905 marque l'embrasement des Pays baltes face à l'autorité russe. En Lituanie, les revendications portent sur l'autonomie et la reconnaissance de la langue du peuple. La littérature, les nombreuses initiatives visant à utiliser la langue lituanienne en public ou les fréquentes publications clandestines souvent en provenance d'une Prusse trop heureuse de chatouiller le rival russe, jouent un rôle capital. Ces événements, bien que suivis d'une reprise en main par le tsar, servent de détonateur au mouvement d'émancipation : droit d'enseigner la langue lituanienne, droit des associations, liberté de la presse et, dans un degré moindre, liberté religieuse.

Le Grand-Duché de Lituanie, créé au XIII^e siècle, fut longtemps l'une des principales puissances européennes. Il est réuni à la Pologne par le mariage de son Grand-Duc Jagellon. Son emprise s'étend alors de la mer Baltique à la mer Noire. Il entre ensuite sous le giron de ses voisins, et lorsque la Pologne est démantelée, la Lituanie tombe sous la houlette de l'empire russe en 1940. Ce n'est que temporairement, entre 1920 et 1940, puis en 1990, que le pays connaîtra l'indépendance.

Hymne de la République indépendante entre les deux Guerres mondiales, le Chant national est interdit et réprimé durant l'occupation soviétique, puis chanté à nouveau dès 1988, en pleine période de *glasnost*. Ses paroles, non guerrières, insistent sur la vertu, la vérité et le bien-être. Elles témoignent du rôle de la littérature et de la langue dans les processus d'émancipation des peuples européens depuis le XIX^e siècle.

Tautiška giesmė

*Lietuva, Tėvynė mūsų,
Tu didvyrių žeme,
Iš praeities Tavo sūnūs
Te stiprybę semia.
Tegul Tavo vaikai eina
Vien takais dorybės,
Tegul dirba Tavo naudai
Ir žmonių gėrybei.
Tegul saulė Lietuvoj
Tamsumas prašalina,
Ir šviesa, ir tiesa
Mūs žingsnius telydi.
Tegul meilė Lietuvos
Dega mūsų širdyse,
Vardan tos Lietuvos
Vienybė težydi!*

Chant national

O Lituanie, notre Patrie,
Toi, terre de vaillants hommes,
Que tes enfants puisent leur force
Dans ton glorieux passé.
Que tes enfants suivent
Les chemins de la vertu,
Qu'ils travaillent à ton profit
Et au bien-être des gens.
Que le soleil de la Lituanie
Chasse les ténèbres
Que la lumière et la vérité
Accompagnent nos actions.
Que l'amour de la Lituanie
Brûle dans nos cœurs,
Qu'au nom de cette Lituanie
Fleurisse l'unité !

